

trimestre 2012 et seront finis au moment de la sortie du 'Petit Écho'.

Dans le village : mise en place de ralentisseurs de vitesse au niveau de la boulangerie, de la rue des Aires, de la rue Georges Haseman et de la draille de l'église.

Ces ralentisseurs permettent de ralentir les véhicules légers sans perturber la circulation des transports en commun et des usagers des deux roues.

Organiser le stationnement

Un marquage des places de stationnement va être réalisé au premier semestre 2012, permettant une meilleure organisation du stationnement et son optimisation pour le bien vivre de tous. On relèvera toutefois que le civisme de chacun demeure le gage le plus sûr de sa réussite.

La commission urbanisme planche actuellement sur des perspectives à moyen terme comme la requalification de la place Du Barry en lieu de vie avec priorité aux piétons, la création d'un barreau routier pour désenclaver le quartier de Eyssouquettes, la création de cheminements piétons entre l'école et l'accès du tennis.

Activité voirie dans le village

La remise en état des escaliers des Pinèdes du Luberon sérieusement dégradés suite au gel de cet hiver.

La mise en sécurité du site de la chapelle Sainte Madeleine en bord de Durance, particulièrement dangereux (un noyé l'an dernier). Pas moins de 3 panneaux 'multi-langues' rappellent l'interdiction de baignades et des barrières de sécurité ont été installées aux à-pic.

Bien visible avec sa couleur fluo, la nouvelle boîte aux lettres de la poste est disponible depuis le début du mois de juin.

L'aménagement du jeu de boules avec la pose de dalles en ciment réduites pour protéger le matériel d'animation sur le site lors de manifestations.

Vive l'été

Mirabeau Animation

Reprise des très prisés marchés nocturnes avec animation musicale et repas dès le samedi 30 juin. Poursuite de cet épisode estival les 7, 21, 28 juillet, guinguettes les samedis 11 et 18 août.

La **fête votive** se déroulera du 3 au 8 août avec le programme suivant :

- Vendredi soir, repas « grillades » sortis du sac et spectacle de music-hall
- Samedi soir, repas paëlla et bal avec l'orchestre Atoll
- Dimanche, de 9 à 12h, jeux pour enfants, le soir, repas sortis du sac et soirée humoriste et bal
- Lundi, concours de belote contrée au bar de la Fontaine
- Le samedi, concours au jeu provençal de 2 en 2, challenge du bar de la Fontaine.
- Le mercredi, concours au jeu provençal 3 en 3, challenge « Mirabeau Animation », suivi d'un 3 en 3 à pétanque.
- Pour tous renseignements, voir les affiches et le site de Mirabeau Animation 'http://www.mirabeau-animation.com'

Rappelons que le repas coquillages, organisé salle du Barry par Mirabeau Animation, aura lieu le dimanche 14 octobre.

Vu le succès du précédent, tenu en 2011, et des places limitées, inscrivez la date en bonne place sur votre agenda.

Le marché

Le village s'enrichit d'un marché tous les jeudis place du Barry. De quoi faire des emplettes à proximité sur de nombreux étals. A cette occasion, le stationnement sur la place est interdit de 8 à 13h par arrêté municipal. Soyez sympas pour les exposants et les utilisateurs, respectez-le !



www.mirabeaunluberon.fr

Le petit ÉCHO de la fontaine

N°3
Juin 2012

Le budget 2012 adopté

Les orientations budgétaires 2012 pour notre commune, éléments majeurs de la politique municipale, ont été adoptées lors du conseil Municipal du 27 mars dernier.

Ce numéro spécial de l'Écho de la Fontaine vous en propose l'essentiel.

Le budget primitif 2012 s'inscrit dans la continuité de ce qui a été fait depuis 4 ans. Malgré la nécessité de faire face aux augmentations systématiques du coût des dépenses courantes, il soutient notre politique de services et de développement à la population.

Les dépenses de fonctionnement 2012 s'élèvent à 869 327 €. Les dépenses à caractère général augmentent, deux facteurs expliquent cette situation : d'une part, l'augmentation du coût de la vie (énergie, alimentation, carburant, équipement, etc.), d'autre part la réorganisation de l'affectation de certaines dépenses. De leur côté, les dépenses de personnels augmentent de manière mécanique, du fait de la revalorisation pour ancienneté et des heures supplémentaires.

Un virement à la section d'investissement de 30 200€ s'effectue d'une manière anticipée.

La charge financière augmente par rapport à l'année précédente, avec l'emprunt contracté pour la restructuration du groupe scolaire et de la nouvelle salle communale, qui est entièrement engagé.

Les dépenses pour les services incendie augmentent régulièrement.

Les autres dépenses augmentent légèrement par rapport à l'année précédente mais restent dans le même ordre de grandeur.

Ce constat nous amène à une conclusion : pour le budget 2012 et les prochains à venir, à défaut de pouvoir intervenir sur le coût de la vie nous devons nous attacher à optimiser nos dépenses générales tout

ASSOCIATIONS ► ASSOCIATIONS ► ASSOCIATIONS ► ASSOCIATIONS ► ASSOCIATIONS ► ASSOCIATIONS

Musique à fond !

MIRABELCANTO, l'école de musique, est en pleine effervescence pour les mois de juin et juillet, jugez-en : Le 16 juin, s'est déroulée, salle du Barry, l'audition finale des élèves de l'école de musique, avec orchestre, chant, guitare, piano et batterie.

A venir : le 1er juillet à 18h00, salle du Barry, représentation exceptionnelle de la chorale adulte : de Pierre Perret au traditionnel français ou anglais, en passant par les gospels et les chansons de geste. Bref, un répertoire éclectique à deux voix, avec une chorale qui répète dans la joie et la bonne humeur tous les lundis soir (20h45-22h15).

A noter encore, le concert de jazz vocal, le lundi 30 juillet à 19h00,

place du Barry. Deux artistes de renommée internationale, Philippe Khoury et Frédérique Brun, viennent pour la 8ème fois, animer ce stage (du 27 au 30 juillet), désormais traditionnel.

Vraiment heureux !

Peut-on en douter, en consultant le programme des activités de nos anciens pour la deuxième partie de l'année : le jeudi 13 septembre, promenade en bateau au départ de Saint Tropez, le 18 octobre, repas au restaurant l'Etape cretoise à Alex, le 15 novembre, repas gibier et visite d'une biscuiterie à Villars, le 25 loto salle des fêtes, le 9 décembre, aioli, salle du Barry avec loto.

Les places étant limitées, réservez auprès de notre ami Jean Viguier au 04 90 77 05 74.

Directeur de la publication : Henri Sumian.

Comité de rédaction : Marie-Dominique Champloy, Henri Lazzarino et Cyrille Trouchet.

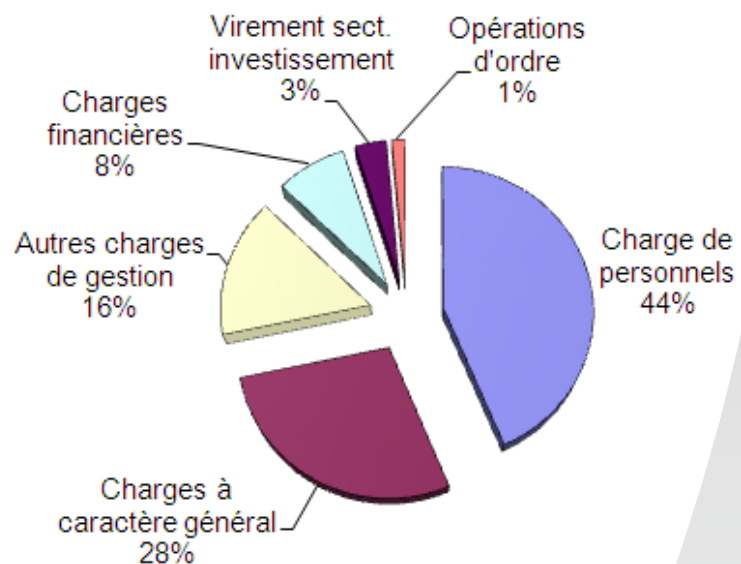
Maquette : Laurence de Luze - Infographie : Cyrille Trouchet., Isabelle Munnera

Avec la participation de la commission communication.

Imprimeur Concept Graphique, imprimé sur papier recyclé

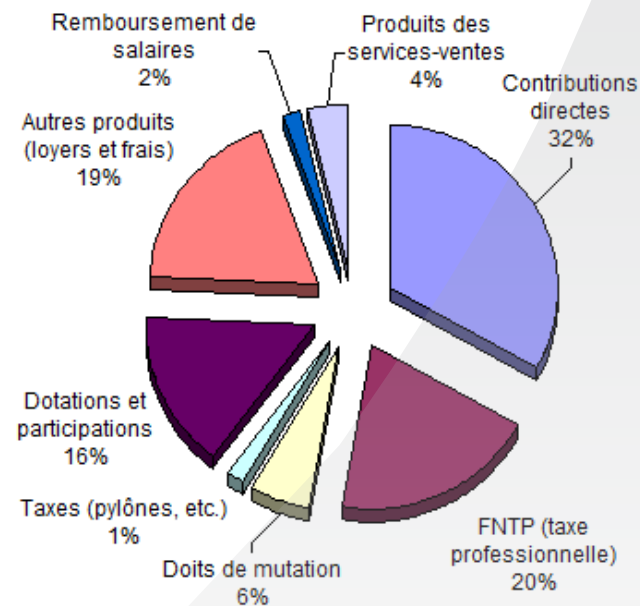
en maintenant les orientations en terme d'offres de services et de développement au caractère nécessaire, validées par la population.

Dépenses de fonctionnement 2012 : 869 327 €



Afin de prévoir un budget en équilibre, les recettes de fonctionnement 2012 s'élèvent à 869 327 € aussi :

Recettes de fonctionnement 2012 : 869 327 €



Cette année compte tenu de l'augmentation du coût de la vie et des bases d'imposition qui gonflent directement le volume des contributions directes (+2,5%), nous ne touchons pas aux taux d'imposition des impôts locaux pour ce qui est de la part municipale.

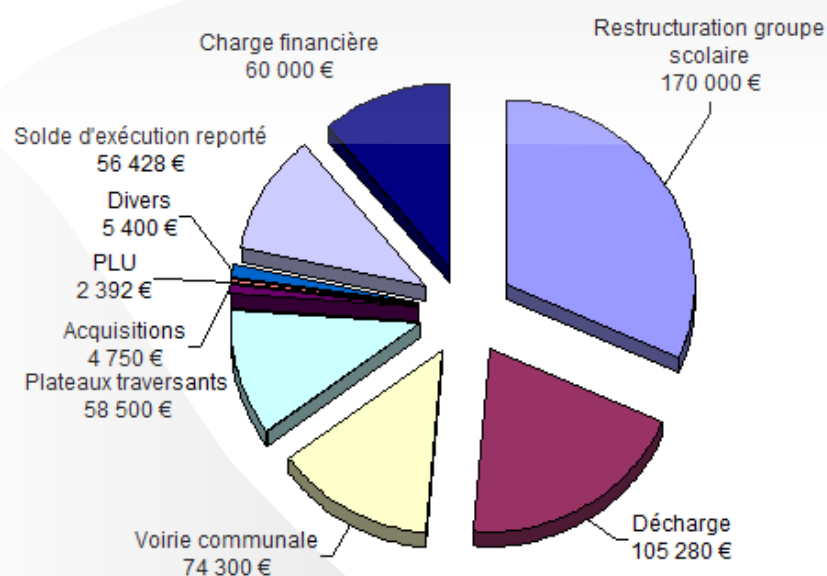
Les dotations restent dans le même ordre de grandeur que l'an dernier.

Les produits de gestion courante, essentiellement les revenus d'immeubles sont identiques à l'année dernière à une différence près : les loyers du boulanger bien que mandatés ne sont pas encore perçus.

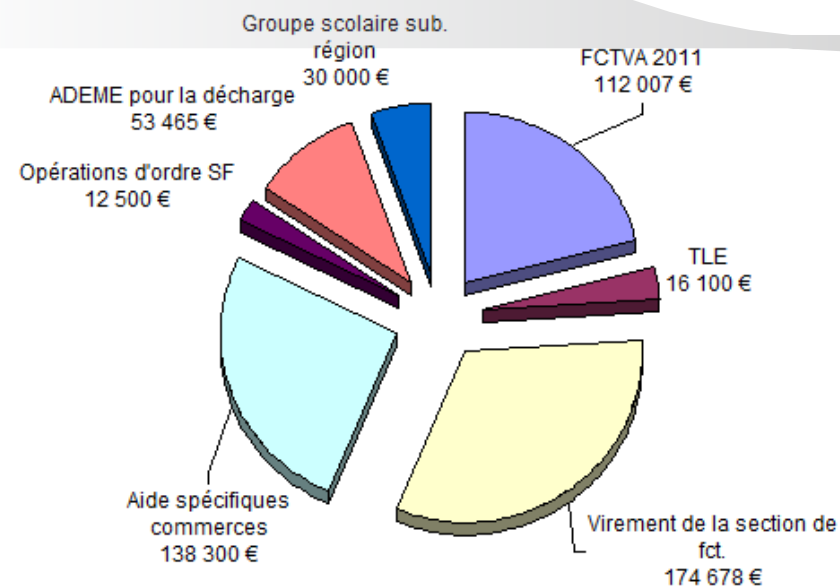
A ce propos, rappelons que c'est l'un des facteurs qui a motivé la position municipale de privilégier la transmission du fond de commerce de l'ancien boulanger à un nouveau plutôt qu'une faillite, afin de pouvoir récupérer les créances en cours.

Les dépenses d'investissement sont liées aux projets d'investissement prévus pour l'exercice. Tous les projets courants ont été entamés au cours des exercices précédents :

Dépenses d'investissement 2012 : 595 550 €



Recettes d'investissement 2012 : 537 050 €



Circulation et stationnement

Objectifs sécurité et facilité

Stationnement et circulation, voilà, sans doute, deux éléments majeurs du cadre de vie dans lequel vivent ou aspirent à vivre nos concitoyens avec pour leitmotiv : sécurité et facilité. Comment jugent-ils la situation actuelle, que faire pour l'améliorer, identifier les points noirs ? Autant de questions qui agitent notre quotidien.

La Municipalité a donné la parole aux mirabelains à travers un questionnaire dont voici la synthèse des résultats.

La vitesse des véhicules est vécue comme le problème numéro un, notamment sur la route départementale qui traverse le village.

La draille de l'église où le croisement des véhicules est difficile, et la place Du Barry où il y a trop de circulation ont été identifiés comme les principaux points noirs.

Au niveau du stationnement, les voitures mal garées dans les rues et place du Barry ont été relevées comme signe d'incivisme, dans nombre de questionnaires.

Les endroits les plus dangereux, pour les piétons, sont : la place Du Barry, et le parvis de l'école. Concernant les voitures, c'est la route départementale qui est clairement plébiscitée comme dangereuse.

Enfin, une majorité, souhaite la pose de ralentisseurs.

Les résultats du comptage automatique.

Une campagne de mesure de vitesse et de débit de véhicules a été réalisée du 17 septembre au 4 octobre 2011.

| | Nombre de voitures par jour | Vitesse < 30 km/h | 30km/h < Vitesse < 40km/h | 40km/h < Vitesse < 50km/h | Vitesse > 50km/h |
|----------------------------------|-----------------------------|-------------------|---------------------------|---------------------------|------------------|
| Quartier du Rivet | 322 | 190 | 87 | 20 | 25 |
| Rue des Aires (Ecole) | 643 | 604 | 39 | 0 | 0 |
| Rue Martial Montagne (Pharmacie) | 647 | 576 | 64 | 7 | 0 |
| Rue de la Mairie | 465 | 414 | 46 | 5 | 0 |
| Draille de l'église | 574 | 246 | 276 | 46 | 6 |

Face à ce constat, la Municipalité a décidé d'actions immédiates.

Limiter la vitesse

Au niveau de la départementale, mise en place de 3 plateaux traversants ralentissant la vitesse à 30 km/h et facilitant la traversée des piétons.

Ces travaux sont engagés avec la collaboration technique et financière du Conseil Général.

Le premier à l'entrée du village, en venant de Pertuis, le second à l'intersection de la route de Beaumont, le troisième, à l'intersection avec la rue Montagne (pharmacie). Les travaux débutent au premier